

Genre du véhicule
Machine de travail
(véhicule spécial) *)

Marque de fabrique
J C B

Type
4 1 0

Fiche d'homologation N°
CH 5072 20

Constructeur J.C. Bamford Excavators LTD, Rocester, Staffordshire / England
 Identification sur la plaquette du constructeur "410"
 devant le N° du châssis "410"
 Plaquette constructeur à gauche, latéralement sur le chariot avant, devant la porte de la cabine
 N° du châssis à droite, devant la porte de la cabine et à droite, près de l'articulation, sur le chariot arrière
 Identification du moteur "LD" devant le No du moteur, à droite latéralement sur le bloc, au-dessus de la pompe à injection
 Importateur principal Käslin AG, Baumaschinen, 8854 Siebnen
 Véhicule homologué 410 / 520 165

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction hydrostatique avec assistance hydraulique
 Transmission boîte sous charge + convertisseur de couple
 Nombre de vitesses 3 Entraînement toutes roues
 Frein de service hydraulique, 1 circuit, à disques multiples dans bain d'huile, sur les arbres du différentiel resp. sur toutes les roues
 Frein auxiliaire mécanique, 1 disque, sur l'arbre à cardan resp. sur les roues avant
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circuits -

Carrosserie
 Nombre de portes 1 Compteur de vitesse -
 Ceintures sécurité av - ar -
 Cale 1/ 270x190x150 mm Rétroviseurs gauche + droite
 Antivol -

Nombre de places t 1 av _____ centre _____ ar _____

Dimensions
 Longueur intérieur _____ extérieur 5850 Empattements 2700 /
 Largeur _____ 2240 Essieu double av _____ ar _____
 Hauteur _____ 3000 Voies av 1800 ar 1800
 Porte à faux av _____ 2020 Voies av _____ ar _____
 ar _____ 1130 ar _____
 Distance volant - vers l'avant du véhicule 3120 * Braquage ø g 9540 d 9100
 avec pelle 1,0 m³

Moteur
 Marque PERKINS Type 4.236 (LD)
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant D Position arrière
 Refroidissement eau Nombre cylindres 4
 Alésage 98,48 Course 127,0
 Cylindrée 3868 CV-impôt 19,70
 Puissance en kW 50 (DIN) à t/min 2200
 Bruit à l'arrêt 75,0 dB/A à t/min 1650
 Silencieux 1 pot 451 x ø 152 mm
 Mesure des gaz Bacharach 3,0
 Déparasitage _____

Poids
 avant 3400 arrière 3100 total 6500
 Poids à vide _____
 Charge utile _____
 Poids total _____
 Poids garantis 4000 4000 7000
 Pneus 15.5 R 25 15.5 R 25 (+)
 Fly / bar * / 2,0 * / 2,0
 Charge 4680 4680
 pour V max 40 40
 Jantes 12,00 x 25 12,00 x 25

mécanique automatique
 Gar poids remorquable avec/sans frein _____
 Garantie poids de l'ensemble _____
 Poids remorquable testé _____
 Charge garantie sur le toit _____
 Vitesse maximale selon le constructeur 33,0 km/h
 testée 30,0 km/h à t/min 2350 au moteur _____ prise de force _____

Equipement §)	
Feux de route	CR (E)
Feux de croisement	CR (E)
Feux de position	A (E) dans CR
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	R-S1 (E)
Cilignoteurs	av 1 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av A (E) ar
Feux amers de brouillard	-
Feux complémentaires	4/ lampes de travail avec lampe-témoin
Eclairage plaque	-
Essuie-glace	1/ balai avec/sans lave-glace
Avertisseurs	1/ MIXO TR 129 / CH 5 0102 04 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	J C B	4	1 0
Homologation	CH 5072 20		
Carrosserie	pelle		
Places	total 1	avant	
Poids à vide	6500	Carburant	D
Charge utile	-	CV-Impôt	19,70
Poids total	-	Cylindrée	3868

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 3120 mm.
- +) Variante de pneus : 15.5/80 - 24 10 PR charge 4830 (2,0) Vmax 40 km/h
- Jantes : 13.00 x 24 voies inchangées
- §) Equipement : la hauteur des feux de croisement et de position est admise pour raisons techniques; des bavettes sont obligatoires à l'arrière.

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 118 - vitesse maximale 30 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire (code 14);
- 137 - signalisation jaune/noir: la protection sur la pelle;
- 138 - protection : sur les dents et la l'arête-râcleuse de la pelle;
- 141 - assurer : les commandes de la partie hydraulique de travail;
- 160 - montage : les feux prescrits.

Lieu et date de l'homologation Pfäffikon, 06.06.83
Sta/jak

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation